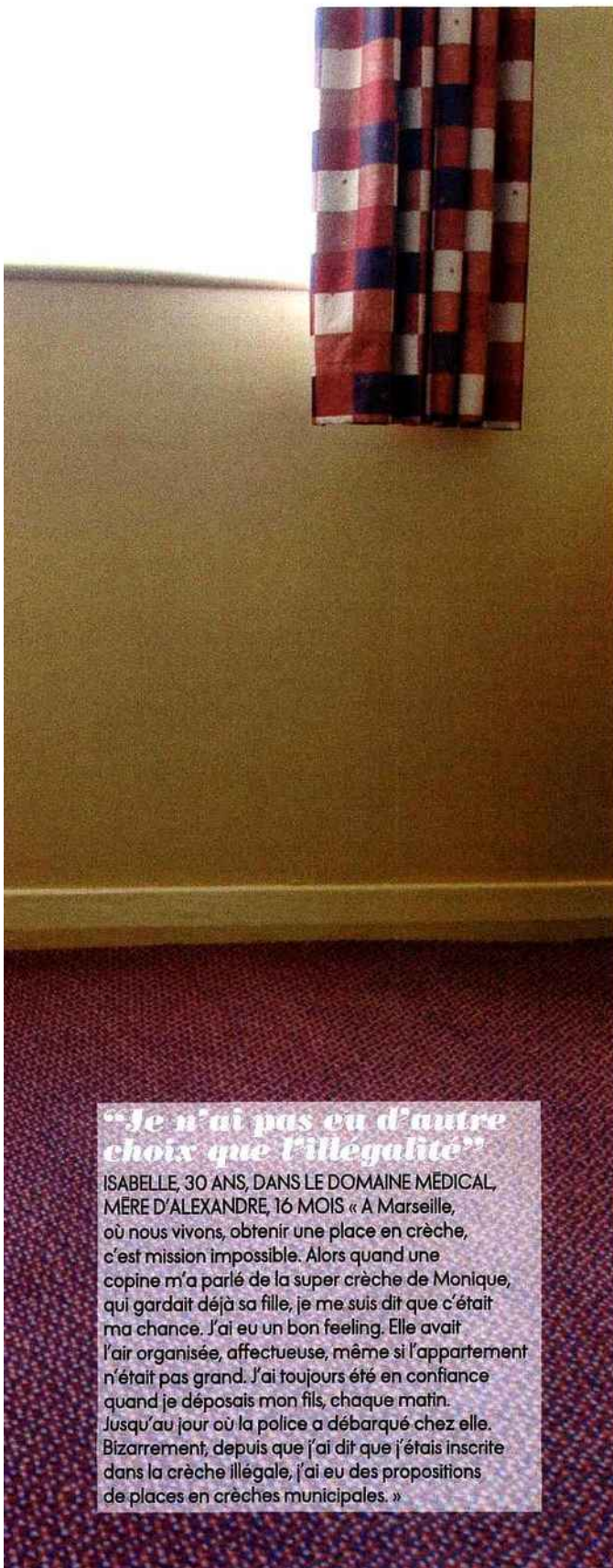


GARDE D'ENFANTS

LA GRANDE DÉBROUILLE

Famille, voisins, nounous non déclarées, crèches illégales... Parce que les places d'accueil manquent toujours, les parents ont recours au système D. Galère, fatigue, colère : enquête et témoignages.

Kate Schermerhorn/Gallery Stock



“Je n’ai pas eu d’autre choix que l’illégalité”

ISABELLE, 30 ANS, DANS LE DOMAINE MÉDICAL, MÈRE D’ALEXANDRE, 16 MOIS « A Marseille, où nous vivons, obtenir une place en crèche, c’est mission impossible. Alors quand une copine m’a parlé de la super crèche de Monique, qui gardait déjà sa fille, je me suis dit que c’était ma chance. J’ai eu un bon feeling. Elle avait l’air organisée, affectueuse, même si l’appartement n’était pas grand. J’ai toujours été en confiance quand je déposais mon fils, chaque matin. Jusqu’au jour où la police a débarqué chez elle. Bizarrement, depuis que j’ai dit que j’étais inscrite dans la crèche illégale, j’ai eu des propositions de places en crèches municipales. »

Enceinte de sept mois et demi, Cathy, 33 ans, directrice d’une agence de communication, est organisée et pragmatique. Mais quand on la questionne sur son futur mode de garde, c’est la panique à bord ! « Je n’ai toujours aucune solution d’accueil pour mon bébé ! Naïvement, je pensais que, dans l’Essonne, ce serait plus facile qu’à Paris. Je me trompais. A la mairie, on m’a annoncé qu’il y avait 120 places en crèche pour 500 dossiers. Les assistantes maternelles ? Ce sont elles qui nous sélectionnent. Je viens de demander à ma gardienne d’immeuble si elle connaissait du monde. C’est ma dernière chance... » Même stress chez Marie-Lorraine, 31 ans, responsable des ressources humaines, qui a passé tout son congé mat’ à batailler pour faire garder Augustin, 6 mois : « Alors que j’aurais dû profiter de ma grossesse pour me reposer, j’ai couru partout comme une folle. Le jour de mon accouchement, j’avais même rendez-vous avec une nounou... Au final, j’ai décroché une place en crèche, un soulagement. » Au pays où le taux de fécondité des femmes (2,01 enfants par femme en 2011) s’accompagne d’un taux d’emploi féminin de 60 % (1), trouver un mode de garde relève du parcours du combattant. Ou plutôt de la combattante. Car, selon l’Insee (2), si 10 % des enfants de moins de 3 ans sont accueillis en crèche et si 18 % vont chez une assistante maternelle, 63 % d’entre eux sont gardés à la maison, majoritairement par leur mère. « La garde des enfants reste une affaire de femmes, au même titre que les tâches domestiques », confirme Danielle Boyer, conseillère technique à la Caisse nationale d’allocations familiales. Travail ou garde, il faudrait choisir ? « L’absence de modes de garde a un double effet sur la carrière des femmes, explique la sociologue Dominique Méda. D’une part, elle peut contraindre à s’arrêter de travailler. Ce que feront les moins aisées financièrement, grâce au complément de libre choix d’activité (CLCA), proposé durant trois ans au maximum dès le deuxième enfant. Mais elles auront du mal à revenir sur le marché du travail. D’autre part, cela peut les obliger à changer de poste pour en prendre un moins lourd en termes d’horaires. » « Nous sommes dans un système qui reste très inégalitaire, reconnaît Dominique Bertinotti, ministre déléguée à la Famille. Le taux d’accueil des enfants en structures oscille entre 24 % et 70 %, selon les départements. Et l’inégalité territoriale recouvre souvent l’inégalité sociale. »

CETTE PENURIE DE MODE DE GARDE, CE SERPENT de « mère » qui revient à chaque législature, pourquoi ne trouve-t-il jamais de réponse politique ? Malgré les manifestations des féministes, malgré les rapports des spécialistes de la petite enfance ? « Parce que la situation arrange tout le monde ! répond Rachel Silvera, économiste et spécialiste de l’emploi féminin. Si ouvrir une crèche coûte cher, il ne faut pas exagérer, c’est avant tout un choix de société, un choix politique et un vrai combat à mener pour l’égalité hommes-femmes. Le CLCA est une vraie trappe à précarité. Ce sont les femmes à bas salaires qui s’arrêtent de travailler, ce qui du coup fluidifie le marché de l’emploi. Et cette solution-là revient moins cher que de créer des modes d’accueil. » Pourtant, comme l’explique Olga Trostiansky, adjointe au maire de Paris chargée de la solidarité, de la famille et de la lutte contre l’exclusion, « il suffirait de faire bouger le ratio du budget de la Caisse nationale d’allocations familiales : les allocations versées représentent 90 % de ce budget, alors que 10 % concernent le financement des structures collectives. C’est un choix politique. A quand un vrai “plan crèches” ? ».



Plus d'infos sur les modes de garde sur elleactive. elle.fr/blog

Il y a urgence ! En 2012, il manque toujours 500 000 places, tous modes de garde confondus. Assistantes maternelles libérales, haltes-garderies, jardins d'enfants, crèches parentales, familiales, associatives... les listes d'attente s'allongent partout. Un constat inacceptable pour Elise Aubry, porte-parole du collectif Crechequise-passe ? (3) : « Neuf bébés sur dix n'ont pas de place en crèche publique. On demande que 50 000 places soient créées. C'est tellement compliqué et onéreux de faire garder son enfant que tout le monde bricole, avec plus ou moins de sérénité. » Les plans B, qui ont l'avantage, aux yeux des parents, d'être plus souples et pas chers, explosent. Christelle demande à sa belle-mère de s'occuper de ses enfants le mercredi, Sophie partage la sortie d'école le jeudi avec sa voisine... La garde partagée, plus économique et rassurante, a la cote également. Et il y a aussi les plans débrouille un peu moins avouables, à la limite de la légalité, où se côtoient baby-sitters, nounous non déclarées ou crèches illégales : une maman bossant dans l'interim qui paie sa nounou au noir « parce qu'elle fait trop d'heures » ; des parents qui laissent dormir leur enfant chez leur assistante maternelle, une fois par semaine ; d'autres qui confient leur enfant à une assistante maternelle qui garde six, dix, voire plus de quinze enfants, comme la crèche illégale de Marseille... « Certains élus ferment les yeux sur ce type de lieux d'accueil, car ça coûte moins cher à la collectivité, regrette Rodolphe Carle, cofondateur de Babilou, le leader des crèches privées. Le low cost dans le secteur de la petite enfance ne doit pas exister. Babilou remplit une vraie mission de service public, avec le même cahier des charges qu'une crèche municipale, tout en ayant plus de moyens et davantage de souplesse. »

UN DROIT DE GARDE POUR TOUS LES PARENTS, une utopie ? « Non, ce n'est pas une utopie. Je suis pour un service au public digne de ce nom, confirme Dominique Bertinotti. Toutes les solutions publiques, privées ou associatives sont bonnes, mais pas à n'importe quel prix. Avant de nous engager sur un nombre de places en crèches, nous allons consulter les parents pour mieux connaître leurs besoins. » Le vaste « plan crèches » que beaucoup d'observateurs appellent de leurs vœux, ce n'est pas pour maintenant ! En attendant, Cathy, Marie-Lorraine et les autres devront encore s'armer de patience. Le système D a de beaux jours devant lui. JULIA DION, AVEC CLÉMENCE LEVEAU

(1) Source : Eurostat, l'office statistique de la Commission européenne.

(2) « Femmes et hommes. Regards sur la parité », Insee Références, édition 2012.

(3) Signez la pétition en ligne : www.change.org/crechequise-passe

“Mon employeur finance ma place en crèche”

HÉLOÏSE, 28 ANS, CONSULTANTE, MÈRE DE JULES, 8 MOIS
« Connaissant le peu de chances que j'avais de décrocher une place en crèche collective, je me suis renseignée près de chez moi auprès d'une crèche interentreprises privée. J'en ai parlé à mon employeur, une entreprise de 50 personnes, filiale d'un gros groupe. La réponse de ma responsable des ressources humaines a d'abord été négative, puis elle a accepté. Mon entreprise participe au financement, à hauteur de 8 000 euros net par an et par berceau. Cela ne me coûte pas plus cher qu'une place en crèche collective, environ 500 euros par mois. Je suis plus sereine et plus efficace au bureau. Chacun y trouve son compte. »

“HEUREUSEMENT QU'IL Y A LA FAMILLE, LES COPINES ET LES VOISINES !”

FLORENCE, 40 ANS, ASSISTANTE, MÈRE DE PERRINE, 8 MOIS, ET DE GARANCE, 3 ANS « Notre première fille, c'est mon homme qui l'a gardée plus d'un an, avec l'aide de ma mère, de ses parents, des copines et des quelques RTT que je posais. Aujourd'hui, ma nièce fait la sortie d'école de la plus grande pour que je puisse aller à la crèche chercher la seconde. Et le lundi, c'est ma voisine qui va chercher ma fille en même temps que la sienne à l'école. »

“C'est mon assistante maternelle qui a le pouvoir”

NATHALIE, 36 ANS, JURISTE, MÈRE D'ELLIOTT, 2 ANS, ET DE CLARA, 5 ANS « Je n'ai pas eu de place en crèche. J'ai choisi une assistante maternelle libérale par défaut. Je n'avais pas mesuré à quel point la position d'employeuse ne me convenait pas. C'est ma nounou qui pose le curseur pour toute l'organisation. Elle m'impose ses vacances. Dès qu'elle est malade ou absente, je fais appel à ma sœur, à ma baby-sitter et à mon compagnon. Et en plus, je ne contrôle pas vraiment la télé, les repas, les activités... C'est bien simple, j'ai l'impression que c'est elle, la patronne. »

“DÉCROCHER UNE PLACE EN CRÈCHE, C'EST LE PARCOURS DU COMBATTANT”

MARGUERITE, 37 ANS, CONTRACTUELLE, MÈRE DE ZOE, 2 ANS, ET DE MATHILDE, 5 ANS « Après mon congé parental, obtenir une place en crèche a été une épopée. J'ai frappé à toutes les portes, je suis allée voir l'adjointe au maire, j'ai écrit aux élus... J'étais prise en tenailles entre mes filles et un employeur qui me mettait la pression, sans pouvoir souffler. J'étais si déprimée que les services sociaux ont fini par me débloquer une place en crèche. C'est vraiment la loterie, entre coup de poker et piston. »

“J'ai partagé la garde de mon fils avec mon conjoint”

CHARLOTTE, 37 ANS, CORRECTRICE, MÈRE DE JOSEPH, 16 MOIS
« Free-lance tous les deux, on a travaillé chacun son tour pour garder le petit en attendant une place en crèche : nos revenus ont bien baissé. Et quand nous ne pouvions ni l'un ni l'autre refuser un contrat, nous hébergions nos parents dans notre 50 m²... Mais au final on ne regrette pas les moments passés avec notre bébé ! »